



L'ÉCHO GREVILLOIS

N°75 - Janvier 2021



Chères Égrevilloises, chers Égrevillois,
Cher(e)s ami(e)s,

2020 restera longtemps dans nos mémoires !

Une année qui a bouleversé notre quotidien qui nous ramène assurément aux valeurs parfois oubliées, aux priorités que sont notre santé et celle de nos proches, à notre fragilité, à la fragilité de notre civilisation.

La vaccination se met en place, il faut avoir confiance en nos scientifiques et dans le génie humain.

L'État, le Haut Conseil de la santé publique, les Agences Régionales de Santé, l'organisation administrative de la vaccination génèrent une lourdeur désolante. Chacun cherche à ne pas engager sa responsabilité donc tout devient compliqué.

Nos gouvernants organisent les priorités mais ne s'appuient pas assez sur les collectivités. Qui mieux que la mairie connaît la population de sa ville ?!

En ce qui concerne Égreville, la procédure imposée par l'État, pour l'instant, est de faire la vaccination des plus de 75 ans à la maison de santé de Nemours avec réservation par téléphone (01.64.78.70.71) et internet (doctolib.fr).

Au cas où les règles évoluent, la mairie et les professionnels de santé actifs et retraités se tiennent prêts à organiser une salle de vaccinations dans la salle des fêtes, par exemple, afin de respecter les règles sanitaires.

Ayons tous une pensée empreinte d'émotion pour nos amis et familles qui nous ont quitté récemment.

Nous pensons également aux soignants et personnels de santé qui donnent tout pour accompagner nos malades ;

A nos agents municipaux, nos amis élus qui dès le 15 mars ont affirmé leur attachement au service public en s'engageant pour tous malgré les risques de contamination ;

Aux commerçants « non essentiels » qui ont dû tirer le rideau, les salariés obligés de prendre les transports en commun pour se rendre au travail dans les conditions que nous connaissons !

2020 est aussi le début d'une crise économique qui affectera durablement notre pays.

Malgré tous ces malheurs, certains continuent toujours à prôner la haine.

Souvenons-nous de l'assassinat monstrueux de Samuel PATY, professeur aimé et respecté par tous ceux qui l'ont côtoyé.

Souvenons-nous des militaires tués au Mali, à 3000 km de la France, ils défendent la liberté en s'attaquant aux racines du terrorisme.

Jusqu'à Égreville où la violence a pris la forme de 2 agressions sur des élus, dont moi-même, et des agents.

Un homme repris de justice, multi récidiviste, suivi par les services de sécurité, curieusement en contact avec l'opposition du conseil municipal, a fait preuve d'une violence extrême physique et verbale, a vociféré des insultes inqualifiables et des menaces haineuses.

Fort heureusement et par 2 fois, la gendarmerie est intervenue avec force et persuasion. Cet individu est maintenant interdit de séjour à Égreville en attendant son procès prochainement.

Je tiens à remercier chaleureusement les gendarmes qui sont intervenus, le Major CAPART, le Procureur général de Fontainebleau, Monsieur DARMANIN, Ministre de l'intérieur et Monsieur RODRIGUEZ, Général des armées, qui m'ont apporté leur soutien, Monsieur Guy GEOFFROY, Président de l'association des Maires 77 se porte partie civile dans le procès.

Cette année particulière ne nous a pas permis de faire les vœux à tous les Égrevillois à la salle des fêtes, c'est pourquoi, votre conseil municipal vous offre un calendrier 2021, un bloc-notes et un stylo personnalisé avec le blason de notre ville.

Cet Échogrevillois, nouvelle formule, nous l'espérons, ravira les lecteurs assidus que vous êtes. Nous le voulons plus gai, plus accessible et plus ouvert.

Cette nouvelle année ne commence pas sous les meilleurs auspices mais nous devons être confiants et nous projeter à dans quelques mois avec l'espoir de gagner la bataille sur la COVID-19.

Mes collègues élus et moi-même formons ces vœux et vous souhaitons une excellente année 2021 en préservant votre santé, en retrouvant de nouveaux moments de convivialité et en profitant des petits instants de bonheur qui nous font tellement chaud au cœur.

Bonne année 2021.

Amicalement
Pascal POMMIER, Maire





► Informations Municipales

Edito	p 1
Sommaire	p 2
Élections municipales 2020	p 3
Départs en retraite	p 4
Cette année là... La COVID-19	p 5
La rentrée scolaire 2020/2021	p 6
Urbanisme	p 6
La parole aux commerçants	p 7
Les travaux à Égreville	p 8
Curage de la mare du Ruth	p 9
Un point sur la fibre optique	p 9
Un point sur la station d'épuration	p 9
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	p 10
Le forum des associations	p 10
Courses cyclistes	p 10

► La Parole Aux Associations

Les cérémonies commémoratives à Égreville en 2020	p 11
Le comité des Anciens	p 12
Association d'histoire locale d'Égreville	p 12
Égreville Loisirs Animations (E.L.A)	p 12
Foire à la volaille 2020	p 13
Randogrevilloise	p 13
Club de Footgolf	p 14
Société de chasse	p 14

► Informations Diverses

Les sapeurs-pompiers	p 15
Bibliothèque municipale	p 15
Le mot de l'opposition	p 15
Bashing	p 15
Etat-civil 2020	p 16

L'Echogrevillois : Mairie d'Égreville - 30 rue Saint-Martin - 77620 ÉGREVILLE

www.egreville.fr - Email : mairie-accueil@egreville.fr

Bulletin semestriel communal d'informations.

Directeur de publication : Pascal POMMIER - Rédactrice en chef : Véronique PACCOU.

Rédaction maquette et photos : Service communication de la mairie.

Impression : Imprimerie Leloup à Villemandeur.

Papier 100% recyclé.



M. PETIT Raymond, M. POMMIER Pascal, Mme LAURENT Nathalie,
M. HERAULT Jean-Pierre, Mme PACCOU Véronique.

► ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Le 15 mars 2020, les Égrevillois ont choisi de renouveler leur confiance à l'équipe en place en votant à 54 % pour notre liste. Les élus majoritaires et moi-même tenons à vous remercier pour ce choix de raison que vous avez exprimé dans les urnes. Vous avez choisi le travail, le courage et l'audace des 19 femmes et hommes qui œuvrent au quotidien pour que chacun d'entre vous vive bien à Égreville.

Je tiens à vous présenter mon équipe, leurs fonctions et les commissions dans lesquelles ils siègent depuis leur nomination.

• **Pascal POMMIER, Maire**

Président de l'ensemble des commissions municipales
Délégué communautaire - Président du syndicat des eaux intercommunal - Membre du bureau de l'association des maires de Seine et Marne - Membre du bureau du SMETOM. Rendez-vous sur demande à l'accueil.

• **Raymond PETIT, 1^{er} adjoint**

Vice-Président commission voirie, bâtiments, réseaux
Membre de la commission Urbanisme et patrimoine, membre de la commission appel d'offres.
Permanences : les mardis à 10h00 et sur rendez vous.

• **Nathalie LAURENT, 2^{ème} adjointe**

Vice-présidente commission finances, commission fêtes et cérémonies et du conseil d'administration du CCAS - Membre de la commission appel d'offres.
Permanences : les jeudis à 18h30 et sur rendez-vous.

• **Jean-Pierre HERAULT, 3^{ème} adjoint**

Vice-président commission urbanisme et patrimoine - Membre de la commission voirie, bâtiments, réseaux.
Permanences : les lundis à 11h00 et sur rendez-vous.

• **Véronique PACCOU, 4^{ème} adjointe**

Vice-présidente commission communication et développement économique - Membre des commissions finances et suppléante de la commission appel d'offres.
Permanences sur rendez-vous.

• **François DORANGE**, délégué à la jeunesse et à l'environnement, membre des commissions urbanisme et patrimoine, affaires éducatives, fêtes et cérémonies.

• **Jacqueline MESTDAGH**, déléguée - Vice-présidente commission affaires éducatives - Membre de la commission communication et développement économique.

• **Thomas DOUBLET**, délégué à la politique de la ville - Membre des commissions voirie, bâtiments, réseaux, urbanisme et patrimoine, communication et développement économique, fêtes et cérémonies.

- **Sylvie RIBES**, membre de la commission finances.
- **Georges BADER**, membre de la commission finances, suppléant de la commission appel d'offres.
- **Marie COQUILLE**, membre des commissions affaires éducatives, communication et développement économique et CCAS.
- **Gilles COTTENCIN**, membre des commissions finances, voirie, bâtiments, réseaux et affaires éducatives.
- **Florence BARDOUX**, membre des commissions finances, voirie, bâtiments, réseaux.
- **Jean-Paul DEGUIN**, membre des commissions urbanisme et patrimoine, fêtes et cérémonies, CCAS.
- **Marine BAULET**, membre des commissions communication et développement économique, affaires éducatives, fêtes et cérémonies.

Notre liste est complétée par 4 Égrevillois qui ne siègent pas aujourd'hui mais qui nous apportent leurs compétences, leurs connaissances et leur générosité, il s'agit de :

Janie NODARI - Francis REINE - Nicole PETITPAS - Jean-Luc MORIN

Le conseil municipal, de par le mode de scrutin à la proportionnelle, est composé également de 4 membres de l'opposition :

- **Bruno BASCHET**, membre des commissions finances, appel d'offres.
- **Maria METAIS**, membre des commissions communication et développement économique, fêtes et cérémonies, CCAS.
- **Alain BOURGUIGNON**, membre des commissions voirie, bâtiments, réseaux et urbanisme et patrimoine.
- **Béatrice GAUDRY**, membre de la commission affaires éducatives.





► DÉPARTS EN RETRAITE...

2 anciens élus ont fait le choix de prendre leur retraite d'élus municipaux pour laisser la place aux jeunes.

Le conseil municipal tient à les remercier pour leur dévouement et pour la longévité de leur carrière d'élus au service des Égrevillois.

Maryse Martin



Maryse Martin, 3 mandats, élue pour la 1^{ère} fois en 2001 est une Égrevilloise de souche, ou presque car née au hameau de Bouttecourt en 1951, mais de l'autre côté de la route donc dans le Loiret.

Connue de tous, elle fut de nombreuses années un agent des PTT comme factrice très appréciée à Égreville.

Elle continue avec son mari Christian à s'investir dans les associations comme l'Histoire Locale où elle reste la trésorière, le comité des anciens, les anciens combattants, la société de chasse et ELA.

Maryse c'est l'intelligence consensuelle, la discrétion, le dévouement, elle est l'amie de tous.

Merci Maryse pour tout ce que tu as apporté aux Égrevillois et tout ce que tu continues à faire pour que chacun se sente bien au quotidien.

Gérard Louwet



Il était le doyen du Conseil Municipal.

Gérard a été élu dès le premier mandat de Christian FROT en 1983. Il se retire après six mandats, dont cinq comme Adjoint au Maire et a participé activement à tous les grands travaux des mandats de Christian FROT. Né le 1^{er} avril 1942 à Égreville, il eut le malheur de perdre son père en 1943.

Après avoir acquis une solide formation de serrurier, il s'installe comme artisan à son compte en 1973 à Égreville aidé en cela par son épouse qui tenait un commerce de serrurerie au centre de notre ville.

Il a pris une retraite bien méritée en 2002 avec une grande renommée dans la ferronnerie et beaucoup de connaissances et d'expérience dans ce métier de l'artisanat ce qui fut très profitable à notre ville dans sa mission d'adjoint.

Gérard c'est la mémoire d'Égreville, des connaissances incroyables dans le bâtiment et les réseaux de voirie.

Merci Gérard pour ta longévité dans les conseils municipaux successifs, ta disponibilité et ton professionnalisme dans tous les dossiers dont tu as eu la charge.

Pour terminer, je remercie tous les conseillers qui se sont investis dans le Conseil Municipal sortant et souhaite épanouissement et réussite aux nouveaux élus.

Pierre Boyer



Beaucoup d'entre nous entendent parler du PSB (Plateau Sud Bocage).

Créé en 1965 par le père de Christian FROT, c'est un syndicat intercommunal qui regroupe aujourd'hui 5 communes voisines, Bransles, Chaintreaux, Égreville, Poligny et Remauville.

Nous avons mis en commun la distribution de l'eau potable depuis le forage situé commune de Bagneaux sur Loing jusqu'à nos compteurs d'eau individuels.

Ce sont plusieurs châteaux d'eau, 54 km de canalisation, 240 000 m³ d'eau par an qui circulent sous terre, des surpresseurs et des liaisons IP entre les différents sites.

Notre ami Pierre BOYER, maire honoraire de Chaintreaux, a présidé avec beaucoup de clairvoyance, ce syndicat pendant 23 ans.

Pierre a passé la main en 2020 et le comité syndical a désigné Pascal POMMIER, Maire d'Égreville, comme président.

Merci Pierre pour tout ce travail accompli, ton grand professionnalisme et ta gentillesse légendaire.



► CETTE ANNÉE LÀ... LA COVID-19

Ça commence comme une chanson joyeuse des années 70, mais voilà cette année-là, 2020, restera dans nos mémoires comme une année particulière, entre parenthèses.

Le 24 janvier 2020, la France a recensé le 1^{er} cas de Coronavirus sur son territoire. Cette pandémie est une crise sanitaire majeure et sans précédent. Le 17 mars, le gouvernement décide le 1^{er} confinement avec la fermeture de tous les lieux publics « non indispensables ».

À Égreville, nos commerces de premières nécessités autorisés à ouvrir ont mis en application immédiatement les gestes barrières afin de limiter la propagation du virus. Nous avons mis à disposition en Mairie et chez tous les commerçants ouverts des attestations de déplacement dérogatoire.

Un Plan de Continuité d'Activité a été mis en place en Mairie dès la 1^{ère} semaine afin d'assurer la continuité du service public. Nous sommes restés tous les jours en contact avec nos anciens en les appelant afin de prendre de leurs nouvelles, leur proposer des services à domicile et d'éviter l'isolement. Merci à Julien d'avoir pris des nouvelles de nos aînés avec autant de cœur et d'attention.

À l'annonce du port du masque obligatoire dans les lieux publics clos, il s'est avéré que le stock national était inexistant. Un atelier de bénévoles s'est installé dans la salle Ménigault de la mairie.

Huit volontaires sont arrivées avec leur machine à coudre sous le bras afin de confectionner pour nos concitoyens, les plus fragiles dans un 1^{er} temps, des masques aux normes AFNOR.

Un grand merci à nos couturières Jacqueline, Yolande, Véronique, Odile, Nicole, Corine, Sylvette et Sylvie.

Puis est venu le temps de la distribution, les élus de la majorité sont passés en priorité chez les plus fragiles d'entre nous pour leur remettre les masques de nos « petites mains ».

Le 13 mai la mairie a organisé une distribution de masques pour tous, à la salle des fêtes, par les élus de la majorité.

En parallèle, les services techniques ont procédé à une désinfection quasi quotidienne du mobilier urbain en centre-ville. Barrières sur les trottoirs, poubelles de rues, trottoirs ont vu passer nos agents municipaux en tenue de scaphandrier, nous les remercions pour leur investissement

Le gouvernement a annoncé le déconfinement pour le 11 mai, des protocoles sanitaires ont été mis en place dans les deux écoles, la cantine, la mairie, la bibliothèque, la salle des fêtes et tous les autres bâtiments communaux. Des mesures d'hygiène strictes avec la désinfection plusieurs fois par jour afin de répondre aux exigences nécessaires à la santé de tous ainsi que la fourniture de masques pour notre protection.

Nous avons fait l'acquisition de 2 nébuliseurs avec un produit virucide identique à celui utilisé par les pompiers, nous le passons dans les écoles et à la cantine tous les mercredis.

Afin d'éviter le brassage des élèves, un marquage au sol de la cour a été tracé par nos services techniques en collaboration avec Caroline COURILLON, directrice de l'école élémentaire jusqu'en juillet 2020.

Des horaires décalés ont été mis en place par les deux directrices en accord avec la mairie afin d'éviter un rassemblement des parents et des enfants trop important devant les deux écoles.

Caroline COURILLON et la secrétaire générale de la mairie ont été félicitées et remerciées par Mme Astou BAILLIET, inspectrice de l'éducation nationale.

Le déconfinement estival nous a donné une bouffée d'air frais mais beaucoup de français n'ont pas respecté les gestes barrières et c'est un nouveau confinement qui a été instauré par le gouvernement puis un couvre-feu.

Nous n'avons pas relâché nos efforts et de nouvelles mesures sanitaires ont vu le jour.

Les écoles ont vu arriver des agents municipaux supplémentaires qui désinfectent du matin au soir les locaux.

À la rentrée scolaire les enfants de l'école Massenet ont dû se parer d'un masque. Nous avons procédé à une distribution de 2 masques par enfant. La mairie a commandé ces masques à La Région Ile de France et nous les avons reçus en 3 jours.

Actuellement, nous vivons un nouveau couvre-feu à 18h00 sur tout le territoire national, nous vous demandons de le respecter afin que nous puissions dans les mois à venir retrouver notre liberté de circulation.

Nous vous rappelons également que le masque est obligatoire en intérieur comme en extérieur.



► LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021



2020 a été aussi l'année du changement à la direction des 2 écoles.

A l'école Massenet Caroline COURILLON, qui a été promue formatrice d'enseignants, a dû abandonner le poste de directrice à Égreville et enseigne à temps partiel à Chaintreaux. Nous la regrettons fortement et lui souhaitons une très belle carrière à l'éducation nationale.

Un directeur a pris sa place.

Madame Claire HUERTAS a pris la direction de l'école maternelle Dufet-Bourdelle. Nous sommes ravis de ce choix de l'inspection d'académie et lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans cette nouvelle fonction.

La rentrée scolaire s'est très bien passée malgré un contexte sanitaire difficile pour tous.

Les enfants se sont bien adaptés à ces nouvelles règles.

Quelques parents sont toujours réfractaires au masque, nous en profitons pour vous informer que les gendarmes seront présents régulièrement et que nous n'hésiterons pas à faire intervenir la police municipale ; il en va de la santé de tous y compris de vos enfants.

L'école élémentaire Massenet a vu arriver 2 nouvelles enseignantes et l'ouverture d'une 7^{ème} classe le 10 septembre 2020. Nous souhaitons la bienvenue à Madame CONDAMINET et à Madame MIRAUCOURT.

• Effectifs école maternelle rentrée scolaire 2020-2021 :

77 élèves, répartis dans 3 classes.

• Effectifs école élémentaire rentrée scolaire 2020-2021 :

166 élèves, répartis dans 7 classes.

► VISITE DU PÈRE NOËL AUX ÉCOLES

Le 17 décembre 2020, nos écoliers ont eu la joie de voir arriver



le Père Noël accompagné de Madame Noël en tenue de Laponie.

Dans sa hotte, le père Noël a amené tout plein de gourmandises pour nos petits bouts de choux et des cadeaux pour l'école, des nouveaux jeux, des accessoires de sports et des livres que les enfants se sont fait une joie de déballer.

Un goûter très gourmand a été servi aux enfants et les chants de Noël ont été entonnés par tous pour le bonheur du père Noël.

Un grand merci à la directrice Claire HUERTAS et à Séverine HOSIER, présidente de l'APE, pour cette très belle organisation.

Jacqueline MESTDAGH

► URBANISME

- Constructions illégales :

Il est constaté une recrudescence de travaux sans aucune déclaration donc réalisés illégalement.

Les déclarations sont obligatoires pour les constructions à partir de 5 m², pour les piscines, les clôtures, les terrasses et pour les modifications de bâtiments.

Il faut déposer en mairie, suivant les cas, soit une Déclaration Préalable soit un Permis de Construire (documents que vous pouvez télécharger sur internet).

Pour toutes explications complémentaires, vous pouvez toujours consulter le service Urbanisme par téléphone ou prendre rendez-vous en mairie d'Égreville.

- Plan Local d'Urbanisme (P L U)

Juste avant les élections municipales, le PLU était prêt à être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire, a alors trouvé plus logique de laisser la décision aux nouveaux Conseillers Municipaux. Hélas, la crise de la COVID-19 interdisant les réunions et les commissions communales et départementales a retardé le dépôt de projet de PLU

Une nouvelle réunion informelle a donc réuni les membres de ce nouveau Conseil le vendredi 30 octobre 2020.

Après quelques petites modifications, le cabinet d'étude chargé du projet proposera le PLU pour approbation par le Conseil Municipal en début d'année 2021.

Après consultation des différentes instances concernées, il s'en suivra une enquête publique qui sera annoncée prochainement.

Viendra ensuite le contrôle de légalité par la préfecture avec d'éventuelles modifications, avant de pouvoir disposer du PLU d'Égreville.

Jean-Pierre HERAULT

► LA PAROLE AUX COMMERÇANTS

Fermeture des commerces non essentiels : Témoignage



Comme tout le monde Magali DELANDRE a subi de plein fouet la fermeture de son salon de coiffure.

Les multiples annonces du gouvernement avant la date fatidique du confinement avaient déjà amené Magali à prendre des mesures en mettant une de ses employées en chômage partiel et un nouveau planning pour une autre salariée.

La période de confinement ne fut pas de tout repos, réflexion sur la reprise de son activité dans les meilleures conditions de travail pour ses employées et bien évidemment pour le confort et la sécurité de ses client(e)s, répondre à chaque mesure sanitaire des autorités (réorganisation du travail, achat de matériel, de consommables...).

Afin de palier au surcôt budgétaire des mesures COVID, Magali s'est vue dans l'obligation de mettre en place un forfait hygiène et sécurité de 4 €.

Magali a été heureuse de rouvrir ses portes mi-mai et ainsi de voir revenir en toute confiance ses client(e)s. Elle tient par ailleurs à remercier la Communauté de Communes Gatinais Val de Loing pour l'action en soutien aux commerçants avec l'opération « BON D'ACHAT » et par la même occasion sa clientèle qui lui a renouvelé sa confiance.

Le restaurant le Bistrot a trouvé preneur.



« Le Bistrot » se transforme en « Bistrot Créole ». La cuisine traditionnelle sera toujours au menu et la cuisine créole de Diana et Gérald Richardson nous fera voyager aux Caraïbes. Déjà implantés dans le Gâtinais en tant que traiteurs, nos antillais de l'île de Saint-Martin nous font la joie de s'installer à Égreville tout en continuant leur activité de traiteur.

Dès la semaine du 25 janvier, Gérald va nous proposer des plats à emporter comme du colombo, de la fricassée de langoustes, des crevettes au lait de coco et plus traditionnel, de la blanquette de veau ou du ragoût de porc. Nous pourrons passer commande en l'appelant au 06.28.64.08.54.

Cette période étant très difficile pour tous les restaurateurs, le propriétaire de cet emplacement leur a offert les premiers mois de loyers. La mairie, propriétaire de la licence IV, a décidé de leur faire également cadeau des premiers mois de location. Eric et Véro étaient la référence des restaurants de notre secteur, ils nous ont régales tant au restaurant que lors des repas de nos associations et nous les remercions.

Nous souhaitons un grand succès à Diana et Gérald dans leur entreprise culinaire.

Le magasin U EXPRESS change de propriétaire



Thierry DEVOUCOUX a cédé son magasin U Express et prépare progressivement sa retraite bien méritée.

Ce sont Adeline et Yannick GERIN qui ont racheté le magasin le 16 novembre 2020.

Déjà beaucoup d'investissements sont intervenus comme la rénovation totale des pompes à essence et une borne blindée qui facilite le règlement en espèces du carburant. Adeline et Yannick ont également investi dans de nouvelles caméras de vidéo-surveillance pour renforcer la sécurité de tous.

Un agencement de certains rayons a été réalisé facilitant l'accessibilité, dans le respect des normes sanitaires.

Nous souhaitons la bienvenue à Adeline et Yannick et leur souhaitons une belle réussite à Égreville.

Arrivée à la pharmacie de 2 frères très dynamiques



Catherine BAUWENS a vendu sa pharmacie d'Égreville à Pierre-Antoine et Edouard PERRUCHOT, 2 jeunes pharmaciens venus du Loir et Cher.

Catherine et Philippe, après tant d'années à Égreville vont pouvoir prendre le temps de se reposer, nous pensons bien à vous.

Pierre-Antoine et Edouard ont eu un coup de cœur pour notre belle ville et ont décidé d'amener leur jeunesse, leur dynamisme et leurs projets à Égreville.

Avec la collaboration de la mairie ils ont, dès le mois d'octobre, commencé le dépistage COVID sur la place Berne Bellecour, puis à la pharmacie. Ils se sont également équipés d'une cabine de télé-médecine.

Nous sommes heureux de voir que cette transmission s'est faite avec succès et nous leur souhaitons de mener à bien tous leurs projets.



Travaux parking Rue Edmond Hubert



Plateau surélevé



Restauration de la Fontaine

► LES TRAVAUX

Malgré la crise sanitaire qui a déstabilisé et retardé nos fournisseurs et prestataires, nous avons fait le choix de poursuivre notre programme de travaux. Les entreprises ont répondu au mieux, certaines étant confinées et d'autres en télétravail.

Travaux de réfections de la voirie :

- Réalisation d'un parking et d'un plateau surélevé à l'angle de la rue Edmond Hubert et de la rue des Fossés, travaux effectués par les entreprises TINET de Ferrières en Gatinais et EUROVIA de Montargis.



Parking Rue Edmond Hubert – Places handicapés et familles

- Reprise des voiries en E.C.F. par la société EIFFAGE, revêtement entre le goudronnage traditionnel et la pose d'enrobé : Le chemin du Bouzard, une partie de la route des mares au RUTH, une partie de la D30 A en direction de Bouttecourt, ainsi que des gros chantiers tel que la rue des Poiriers et la rue des Cerisiers qui ont dû être refaites en totalité.
- Redressement de la chaussée de la rue des Murs.
- Réfection des deux virages de la rue du Château d'Eau.

ATTENTION UNE ZONE A 30 KM/H A ÉTÉ MISE EN PLACE DU PLATEAU RALENTISSEUR JUSQU' AUX ÉCLUSES.

- Changement des branchements plomb par la SAUR pour être aux normes européennes. Ces gros chantiers ont occasionné quelques désagréments aux riverains mais nous n'avions pas le choix. Les rues suivantes ont été faites entièrement : Rue Edmond Hubert, Rue Jardin, Rue des Menins et Route de Lorrez.
- Entretien des trottoirs sur la commune. Les nouvelles normes environnementales imposant la fin de l'emploi des produits phytos ont généré l'apparition des mauvaises herbes sur nos trottoirs, ce qui ne donne pas une très belle image des rues de la commune malgré le nettoyage fastidieux fait à la binette par nos services techniques.

OBLIGATIONS ET GESTES DE CITOYENNETES :

L'entretien courant devant votre propriété comporte différentes actions qui sont obligatoires.

- Le déneigement et l'épandage de sel ou de sable en cas de verglas,
- Le désherbage,
- Le nettoyage des feuilles et des déchets.

Le trottoir ne vous appartient pas pour autant. Vous devez assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre. Il est donc interdit d'y stocker des déchets ou des encombrants.

En cas d'accident, si vous avez négligé l'entretien de votre trottoir, votre responsabilité est engagée.

Un commerçant qui n'a pas bien déneigé sa longueur de trottoir peut être tenu pour responsable d'un accident.



Rue des Murs – Reprise en enrobé



Rue des Cerisiers – Reprise en Enrobé Coulé à Froid (ECF)

Rappel

Responsabilité des propriétaires ou des locataires (Code de la Santé publique Article 1311-1 et suivants).

Le Code Général des Collectivités Territoriales précise en effet dans ses articles L2212-2 et L2122-28 que le nettoyage, le désherbage et le déneigement devant les habitations et les commerces sont imposés par arrêté du Maire (Pouvoirs de Police du Maire).

► TRAVAUX A LA MARE DU RUTH

Avec la sécheresse la mare du Ruth s'est retrouvée à sec pour la deuxième année consécutive.

Ce n'était pas arrivé depuis plus de trente ans. Comme à cette époque, on a pu constater un envasement très important qui limitait le stockage de l'eau de pluie.

Le Maire à l'époque était Monsieur Christian FROT et il avait fait curer la mare pour lui redonner vie.

Quelques années plus tard, c'est Pascal POMMIER qui doit prendre la décision de curer la mare.

Aujourd'hui tout est plus compliqué, les démarches administratives se sont alourdies et les délais sont plus long.

Heureusement, notre maire a de bonnes relations dans les différents services de l'Etat et nous avons trouvé compétences et compréhension auprès de ces administrations, DDT, Police de l'eau et EPAGE du Loing. Le laboratoire qui a analysé les boues a rendu un avis favorable au curage de la mare.

L'entreprise LEGRAS a fait du bon travail, elle a procédé au curage de la mare du Ruth en moins d'une semaine sans percer la couche d'argile.

C'est ensuite la pluie qui a redonné vie à ce plan d'eau, nous allons maintenant pouvoir la rempoissonner pour accueillir les pêcheurs et la paysager en plantant des arbres.

Raymond PETIT



► UN POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la fibre est disponible sur une grande partie de la commune d'Égreville.

Vous êtes ou allez être contactés par les opérateurs ayant choisi d'être partenaires avec Seine et Marne Numérique.

Comparez les tarifs, certains proposent d'installer la fibre chez vous gratuitement, d'autres font des avantages à la souscription. Vous avez la liberté du choix de l'opérateur.

Une fibre est un fil en verre ultra fin qui conduit la lumière. Cette technologie permet d'avoir une connexion à internet beaucoup plus rapide, une amélioration des usages domestiques (téléphonie, internet, télévision, jeux vidéo) et ouvre la voie à toutes les avancées technologiques encore à venir.

► UN POINT SUR LA STATION D'ÉPURATION

Notre station d'épuration date de 1975, elle a été conçue pour 1500 équivalents habitants.

Sa conception et son fonctionnement ont donné entière satisfaction mais l'accroissement de la population et les extensions des secteurs raccordés font qu'il faut augmenter fortement sa capacité.

Nous allons passer à 2300 équivalents habitants.

Depuis quasiment 1 an, ce lourd dossier est validé mais les contraintes sanitaires de 2020 ont tout stoppé.

Les administrations, notre maître d'œuvre, les entreprises se sont confinés puis sont passés en télétravail ; la conduite des engins de chantier n'est pas compatible avec le télétravail !!!

L'ouverture de ce chantier, évalué à 2.4 M HT avant subvention, a été reporté.

Tout doit reprendre début février 2021 en espérant que la pandémie de la COVID-19 ne nous contraigne pas à reporter à nouveau.



► LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Tout d'abord, le CCAS d'Égreville tient à vous présenter tous ses vœux de santé, de bonheur et de joie pour cette nouvelle année.

REPAS ANNUEL DE NOS AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

En raison de la crise sanitaire actuelle, afin de protéger nos aînés et par mesure de précaution, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a décidé d'annuler le repas annuel qui est offert aux Égrevillois dès 70 ans.

Chaque année, un colis de Noël avec ses gourmandises est distribué à nos aînés à partir de 75 ans, mais en cette année particulière, il a été décidé d'offrir ce panier aux personnes ayant 70 ans et plus, inscrites sur les listes électorales.

Cette distribution de colis a permis des échanges conviviaux dans le respect des gestes barrières.

Un grand merci aux personnes qui ont aidé à cette distribution

Les personnes qui ne sont pas inscrites peuvent se faire connaître auprès de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nous vous donnons rendez-vous pour un prochain évènement dès que la situation sanitaire le permettra.

PLAN HIVERNAL ET CANICULE

Les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant un hiver rigoureux ou une canicule, sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif afin que le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) puisse prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin. Les règles de confidentialité de vos coordonnées seront respectées (voir RGPD).

Trois catégories de personnes peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- Les personnes adultes handicapées résidants à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidants à leur domicile.
- Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidants à leur domicile.

Nathalie LAURENT

Les personnes concernées sont invitées, si elles le souhaitent, à remplir un formulaire d'inscription qui est disponible à l'accueil de la Mairie.

► LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 12 septembre 2020 s'est tenu le traditionnel forum des associations sous un grand soleil.



Grande nouveauté cette année, le forum a eu lieu en extérieur, sur le parking du champ de foire. De nombreuses associations sont venues, toutes ont respecté les mesures sanitaires mises en place par l'organisatrice, Madame Nathalie LAURENT.

Les bénévoles des associations ont pu échanger et présenter leurs activités aux enfants et aux parents venus à leur rencontre. Les inscriptions ont été nombreuses, malheureusement, l'actualité sanitaire a obligé certaines associations à stopper leurs activités en cours d'année, nous le regrettons tous.

Notre traditionnelle tombola gratuite a remporté un grand succès et ce sont 5 enfants qui se sont vus offrir des cadeaux par les associations.

Les pompiers nous ont promis de faire une démonstration de leurs activités en 2021.

Cette belle matinée s'est terminée avec un verre de l'amitié entre les bénévoles, les adhérents et la mairie organisatrice de l'évènement.

Nous remercions chacun des participants pour leur bonne humeur lors de cette matinée amicale.

► COURSES CYCLISTES



Une nouvelle fois, le vélo club de Saint-Mammès a organisé sa course cycliste au départ d'Égreville.

Monsieur Daniel TARDIVEAU, en lien avec la mairie, a géré toute l'organisation que ce soit la partie technique et la partie administrative.

Comme chaque année, nous avons travaillé de concert avec Monsieur TARDIVEAU pour les arrêtés municipaux, la gestion de la salle des fêtes et la mise à disposition du parking.

La météo n'a pas été clémentine avec les coureurs qui se sont élancés sous une pluie battante.

Madame LAURENT a donné le top départ pour les 2 courses où se mêlaient femmes et hommes. La sécurité civile était très représentée afin que chaque personne soit prise en charge en cas de grande souffrance et pour la circulation des cyclistes et des véhicules.

Bravo à tous les participants pour leurs performances sportives.



► LES CEREMONIES COMMEMORATIVES A ÉGREVILLE EN 2020

Nous tenons à préciser que toutes les cérémonies commémoratives ont pu avoir lieu en effectifs restreints, masqués et en respectant la distanciation physique. La loi nous interdisait d'inviter la population mais nous sommes contents d'avoir pu organiser les commémorations

CEREMONIE DU 19 MARS (PÉRIODE DE CONFINEMENT)

58^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie (19 Mars 1962).

En présence de Monsieur POMMIER, Maire d'Égreville, et le Président des Anciens Combattants, Monsieur BOBER.

Nous prenons l'initiative de porter des gerbes au monument aux morts.

N'oublions pas ces jeunes d'Égreville disparus à l'âge de 20 ans. Monsieur Etienne BRIARD - Monsieur Jean-Claude PETIT.

CEREMONIE DU 8 MAI

75^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale.



6 personnes ont pu y participer. Monsieur Pascal POMMIER, Maire d'Égreville, Monsieur Raymond PETIT, 1^{er} adjoint, Madame Nathalie LAURENT, 2^{ème} adjointe, trois anciens combattants Monsieur Jacques COULAUD, Monsieur Claude CARRE, porte drapeau et Monsieur Richard BOBER, président des Anciens Combattants. Dépose des gerbes par Monsieur Pascal Pommier et les anciens combattants.

« Votre présence aujourd'hui montre que la mémoire de la capitulation de l'Allemagne nazi de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe ainsi que la mémoire de ce qui fut la réalité des résistants restent vivantes ».

Une minute de silence est respectée.

Fin de la cérémonie par le chant des partisans et la Marseillaise.

La cérémonie s'est déroulée avec les participants masqués et la distanciation fut respectée.

CEREMONIE DU 18 JUIN

Appel du Général De Gaulle du 18 Juin 1940.

Rendez-vous est donné au cimetière devant le monument aux morts. Ce jour a marqué la volonté d'un général Français de désobéir au gouvernement qui va signer l'armistice 4 jours plus tard, refusant haut et fort la défaite de la France. Charles de Gaulle, par les ondes de la BBC à Londres, a lancé son appel et a entrepris de construire l'armée de la France Libre en organisant un gouvernement depuis l'Angleterre.

CEREMONIE DES OBLATS LE 24 JUILLET

Cérémonie à la Brosse Monceaux aux noms du sacrifice des missionnaires tués par la Gestapo le 24 juillet 1944. Rappelant la barbarie dont ont été victimes, ce jour-là, cinq pères missionnaires Oblats, immaculés, torturés et assassinés à bout portant par un officier de la Gestapo pour avoir caché des armes.



Nous étions quatre à cette cérémonie, Madame Nathalie LAURENT, 2^{ème} adjointe, qui représentait la municipalité d'Égreville et qui a déposé une gerbe, Monsieur Richard BOBER et Monsieur Jacques COULAUD qui ont déposé une gerbe au nom des Anciens Combattants d'Égreville ainsi que Monsieur CARRÉ porte-drapeau.

CEREMONIE DU 30 AOÛT : 76^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION D'ÉGREVILLE (LE 21 AOÛT 1944)

12^{ème} rendez-vous sur la place BERNE BELLECOUR.



Monsieur le Maire d'Égreville, à ses côtés le Président des Anciens Combattants, Monsieur BOBER, a rappelé ce point d'histoire.

Le souvenir du passage des soldats du Général Patton, venu de Souppes a gravé les esprits.

Dépose d'une gerbe sur la stèle de la libération par Monsieur Pascal POMMIER et Monsieur Richard BOBER. La pluie est venue interrompre la cérémonie qui a fini à la salle Ménigault par le chant des partisans et ensuite le verre de l'amitié.

Merci Messieurs les Anciens Combattants, Monsieur le Maire, les Adjointes, les Conseillers et aux deux agents administratifs, Estelle et Julien pour l'organisation de toutes ces commémorations, à tous les participants d'Égreville et à Monsieur NOURRY, président de la FNACA de Lorrez-le-Bocage et Monsieur CARRÉ Claude, porte-drapeau.

Richard BOBER, Président



► LE COMITÉ DES ANCIENS

Les 100 ans de Mme VIELLE

Paulette Vielle, née le 19 décembre 1919 à REVIN dans les Ardennes, est l'aînée d'une fratrie de 8 enfants. L'exode conduit la famille aux Sables d'Olonne, puis à Carrières sur Seine près de Versailles.



La vie est difficile pendant la guerre en banlieue parisienne. Une de leurs voisines leur dit que son frère et sa belle-sœur, Monsieur et Madame Legendre, pourraient leur fournir des produits frais pour améliorer l'ordinaire. Son père et l'aîné de ses frères, font donc plusieurs fois le trajet Carrières sur Seine/Égreville à vélo afin de rapporter des vivres.

Ayant eu de graves problèmes de santé quand elle était adolescente, elle reste fragile et tout naturellement Madame Legendre lui propose de passer quelque temps à Égreville pour reprendre des forces. C'est ainsi qu'elle rencontre André, son futur mari.

Ils se marient le 30 mars 1946 et ont une fille qui, à son tour, aura deux enfants qui lui donneront trois arrière-petits-enfants.

Depuis le décès de son mari, elle vit seule dans sa maison, très entourée par les infirmières (Nadine, Gisèle, Marion, Laura et Manon) qui passent régulièrement et par ses deux aides à domicile Priscille et Jennifer.

Roger Picq, qu'elle considère un peu comme son fils, vient plusieurs fois par jour lui rendre visite.

Sa fille vient plusieurs fois par semaine régulièrement accompagnée de ses enfants et petits-enfants.

Son souhait le plus cher est de ne jamais devoir quitter sa maison.

Nous lui souhaitons un excellent anniversaire !

La municipalité s'est associée au comité des anciens en offrant à Paulette un bouquet de 100 roses multicolores

Lucette GUILLARD

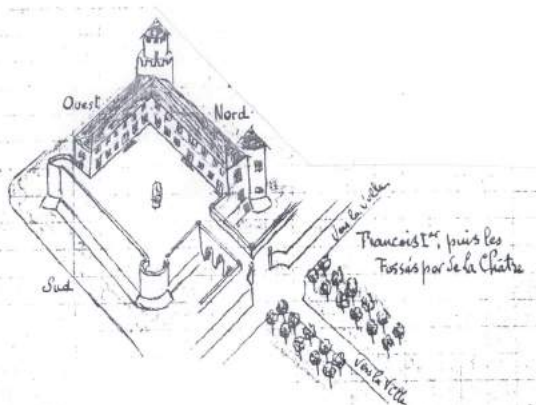
► ASSOCIATION D'HISTOIRE LOCALE D'ÉGREVILLE

On a retrouvé le croquis du Château d'Égreville dans son état d'origine !

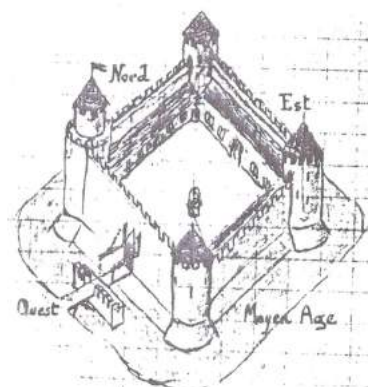
Jean-Paul PAYEN, le secrétaire de l'Association, a fait une formidable découverte.

On n'avait jamais pu retrouver la trace d'une représentation du château d'Égreville à l'époque de la Renaissance.

Grâce aussi à Michel IMBERT c'est chose faite. C'est une reproduction réalisée par le célèbre peintre Égrevillois BERNE-BELLECOUR qui fut propriétaire du château avant MASSENET. Il a même représenté la construction de l'époque féodale.



Le château d'Égreville à l'époque des Montebaux de La Châtre
Reproduction d'après un document de M. Étienne Berne-Bellecour
Album de 1894 par TH. LUGILLER



Le Château d'Égreville de Garmont du Donjon
Reproduction d'un document de M. Étienne Berne-Bellecour
Album de 1894 par TH. LUGILLER

► ÉGREVILLE LOISIRS ANIMATIONS (E.L.A.)



Une matinée ramassage des déchets a été organisée dans les rues d'Égreville. En raison de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu ouvrir cette opération à l'ensemble de la population.

Des papiers, emballages plastiques, mégots de cigarettes, canettes en aluminium et même des skis ont été trouvés.

Un grand merci aux randonneurs, aux chasseurs d'Égreville et aux membres de l'Association E.L.A. (Égreville Loisirs Animations).

« On met ses déchets dans les poubelles pour avoir une ville propre et faire un geste citoyen ! »

François DORANGE



► FOIRE À LA VOLAILLE 2020



La foire à la volaille s'est transformée en marché aux volailles.

En raison de la situation sanitaire et de la grippe aviaire qui touche notre Région, les volailles vivantes nous ont été interdites.

Cette « foire » à la volaille a quand même remporté un grand succès, les producteurs se sont vus offrir l'emplacement et ont beaucoup apprécié ce geste de l'association ELA.

Des animaux étaient présents, un lama cracheur, un cochon fugueur, des boucs espiègles et un âne qui porte bien son nom.



Une animation musicale par le « Gangstar Fanfare » a déambulé sur la place Massenet avec Julie et sa jolie voix.

Tout le monde a pu profiter de la présence des producteurs locaux qui remercient Égreville pour être une des rares communes à avoir eu la hardiesse d'organiser cette fête

traditionnelle. Tous, producteurs et visiteurs, ont respecté les gestes barrières cela a participé à la réussite de cette journée très encadrée par les autorités.



Beaucoup de personnalités nous ont honorés de leur présence comme Monsieur Patrick SEPTIERS, président du département venu avec nos 2 vices-présidents, Madame Isoline GARREAU et Monsieur Bernard COZIC, Madame la Députée Sylvie BOUCHET BELLECOURT, Madame Valérie LACROUTE, maire de Nemours et présidente de la CC Pays de Nemours, Madame Lauriane CLAUTIAUX commandante de gendarmerie de Fontainebleau et le Major CAPART, chef de la brigade de Lorrez le Bocage, ainsi que plusieurs maires et élus des communes voisines.



► RANDOGREVILOISE

Association de Randonneurs

Parcours autour d'Égreville et les communes environnantes.



HORAIRE :

- lundi après-midi (3h environ) tous niveaux
- jeudi après-midi (3h environ) marcheurs confirmés
- vendredi matin (2h30 environ) marche douce

Rendez-vous au point « I » (champ de foire) :

- Les lundis et jeudis à 13h15
- Les vendredis à 8h30

Tout au long de l'année des randonnées à thème : rando galette, rando lune et balade gourmande.

CONTACT :

- randogrevilloise2019@outlook.fr
- 07 71 20 88 74 - 06 72 66 97 27
- 06 88 65 83 54 - 06 81 60 24 57
- <https://randogrevilloise.clubeo.com>



Alain CHACHIGNON

► CLUB FOOTGOLF



Depuis le 1^{er} août, le golf des Bruyères a créé un club de Footgolf.

Le footgolf, c'est l'association de deux sports les plus pratiqués au monde, le golf et le foot.

Vous prenez un ballon de foot, et il faut le mettre dans le trou en moins de coup possible en vous servant de vos jambes.

C'est aussi une activité ludique et intergénérationnelle, que vous pouvez pratiquer en famille.

On voit souvent sur le terrain un grand-père venir avec son fils et ses petits-enfants pour passer un bon moment.

La mise en place du Footgolf n'exclut pas de venir aussi jouer au Golf, le parcours est adapté pour tous les joueurs et leurs préférences.

Les entraînements ont lieu tous les samedis matin de 10h à 12h et est ouvert à tous les âges.

Tarifs : 110 € pour la saison de septembre 2020 à Août 2021.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le golf des Bruyères (Tel : 06.32.67.62.06) ou les entraîneurs :

Fabien : 06.64.22.60.47 ou **Charles** : 06.16.07.29.84

N'hésitez plus, venez tester le footgolf ou le golf et pourquoi pas les deux ! A bientôt sur le parcours.

Sylvette CHARDONNIERAS

► SOCIÉTÉ DE CHASSE



Malgré cette année très particulière due à la pandémie, en concertation avec les élus locaux, nous avons pu organiser notre traditionnel VIDE-GRENIER dans le respect des gestes barrières.



Cette manifestation a, malgré tout, été une réussite grâce aux soutiens des habitants d'Égreville et des départements voisins.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire et son équipe ainsi que le policier municipal pour sa prévention durant la journée. Nous avons eu également la visite de Monsieur le Sous-préfet de Seine et Marne.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation, pour leur dévouement sans faille, et qui nous ont permis de passer une agréable journée.

Bruno BRUNET, Président



► LES SAPEURS POMPIERS D'ÉGREVILLE

Devenez Sapeur-Pompier volontaire au centre d'incendie et de secours d'Égreville.

- Vous avez 17 ans et plus.
- Vous avez envie de vous enrichir sur le plan humain.
- Vous avez envie de consacrer une partie de votre temps aux missions de sécurité civile.

Soyez un citoyen engagé et actif pour maintenir un service public de qualité en assurant efficacement les secours.

Venez nous rencontrer au Centre d'incendie et de Secours d'Égreville :

28ter, rue de la Poterne - 77620 Égreville

Ou contactez- nous au : 01.64.78.50.60

Lisiane DAGUET

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers
D'EGREVILLE
RECRUTE

- Tu as 13 ans
- Tu es sportif et motivé
- Tu es rigoureux
- Tu es passionné
- Tu es disponible
- Tu veux vivre une expérience unique et apprendre les gestes qui sauvent

Renseignements:
01.64.78.50.60.
ou
06.88.63.84.35.

Rejoins-nous!

Au fil des pages
BIBLIOTHEQUE D'EGREVILLE

BIBLIOTHEQUE 39 Rue des Fossés
01.64.78.11.89

Accueil par Pascale
(Ouverture au public) :
Lundi : 9h30 – 12h00
Mercredi : 10h00 – 12h00
14h00 – 17h30

Permanence téléphonique
par Pascale :
Lundi : 14h00 – 17h00
Mardi : 10h00 – 12h00
14h00 – 17h00
Jeudi : 10h00 – 12h00
14h00 – 17h00

Accueil par les bénévoles
(Ouverture au public) :
Samedi : 10h00 – 12h00

► BASHING

(c'est un mot anglais qui désigne l'action de dénigrer, de mentir, de faire courir de fausses rumeurs dans le but de discréditer, de créer le doute et de détourner l'opinion de la réalité.)

1) Les rumeurs vont bon train à Égreville comme souvent dans les villes et villages.

La dernière en date, une soit-disant fermeture de notre bibliothèque municipale.

Mais quelle honte de faire circuler cela !!!

La culture fait partie de notre programme.

Plusieurs projets ont été pensés par notre équipe et principalement par Jacqueline MESTDAGH, élue aux affaires éducatives. Nous allons développer notre bibliothèque, bien évidemment en collaboration avec Pascale notre agent du patrimoine en qui nous avons pleine confiance. Elle anime cette belle bibliothèque avec professionnalisme. Nous sommes en train de redynamiser une équipe de bénévoles passionnés par la littérature.

Nous en profitons pour les remercier pour leur dévouement.

2) Autre rumeur tout aussi honteuse !

Pendant la campagne des municipales, des énormités ont été dites sur notre gestion de la maison de santé. Certains disaient que nous voulions la fermer, d'autres menaçaient de partir si nous ne cédions pas à leurs exigences... Et beaucoup d'autres mensonges encore.

Aujourd'hui et depuis plusieurs semaines, « des visiteuses » et nos contradicteurs, s'amuse à dire à qui veut l'entendre que nous avons ou que nous allons augmenter les loyers des médicaux et des paramédicaux.

C'est faux !

Les loyers sont volontairement bas, l'opposition nous l'a assez reproché (Cf les comptes rendus de conseils municipaux).

Afin de maintenir notre offre médicale, nous avons voté en conseil des loyers très modérés (comparaison avec d'autres maisons de santé) et nous ne changeons pas d'avis.

Nous n'avons jamais parlé d'augmentation ni en conseil municipal, ni en réunion interne.

► LE MOT DE L'OPPOSITION

Nous remercions très chaleureusement les électeurs Égrevillois qui le dimanche 15 mars nous ont accordé leurs suffrages permettant ainsi à 4 élus de la liste Agir Ensemble Pour Égreville de siéger au Conseil Municipal : Bruno BASCHET, Maria METAIS, Alain BOURGUIGNON et Béatrice GAUDRY.

A la suite de ces élections le Conseil Communautaire a été renouvelé, Égreville est représenté par 3 délégués, deux de la majorité, un de la minorité. Les conseillers municipaux pouvaient s'inscrire dans différentes commissions, c'est ce que nous avons fait.

Plusieurs dossiers communaux sont en chantier, Plan Local d'Urbanisme, rénovation de la station d'épuration. Nous serons vigilants dans le suivi de leur réalisation.

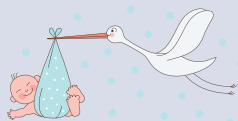
Nous attendons maintenant avec impatience la fibre, dossier porté par la Communauté de Communes, cela ne devrait plus tarder. Les contraintes imposées par la Covid rendent la fibre optique indispensable.

Les élus de la liste Agir Ensemble Pour Égreville



▶ ETAT-CIVIL 2020

Naissances



Ayaz METIN né le 08/01/2020
Nolan COTTENCIN HAPP né le 14/01/2020
Maël AUDEBERT né le 16/01/2020
Eva SIMON née le 05/02/2020
Lucas SIMON né le 13/02/2020
Léo MASSON né le 09/03/2020
Montasar ZEGUIR né le 30/03/2020
Stella KITA née le 18/04/2020
Charlie COLIN né le 21/04/2020
Yanis POTEAU né le 22/04/2020
Alice BOIVIN née le 01/06/2020
Camille CHAMBAUD née le 05/06/2020
Malia MORMIN née le 11/06/2020
Lyah HAULTCOEUR-CHARPENTIER née le 12/06/2020
Tahys PEGON né le 13/08/2020
Leia PINEL née le 16/08/2020
Liya ERMEL née le 28/09/2020
Adrien MARIT né le 24/10/2020

Mariages



Sofia ZENAGUI et Julien GIRARDON
mariés le 22/08/2020
Elisabeth SIX et Denis BOUGNOL
mariés le 19/12/2020

Décès



Robert BUISSON décédé le 26/12/2019
Marius WIDERA décédé le 26/12/2019
André DESNOT décédé le 06/02/2020
Raymond MINARD décédé le 29/02/2020
Claudette NOLET épouse LA BELLE décédée le 04/03/2020
Jeanne FOURNIER épouse ROIGNEAU le 14/03/2020
Pierre STIFF décédé le 03/04/2020
Germain PETIT décédé le 15/04/2020
Bernard DEPARDAY décédé le 19/05/2020
Max GUILLAUME décédé le 26/05/2020
Alain GOUYON décédé le 03/06/2020
Danielle MIGNARD épouse DUBOIS décédée le 07/06/2020
Jean-François DAVOIGNEAU décédé le 27/06/2020
Didier BARRAULT décédé le 01/07/2020
Thierry HUBER décédé le 12/07/2020
Alain GERNEZ décédé le 16/07/2020
Olivier RAMUS décédé le 24/07/2020
Maryvonne FIETTE épouse PAJOR décédée le 27/07/2020
Michèle SILLY épouse BOURDIN décédée le 08/08/2020
Georges BRIMBOEUF décédé le 09/08/2020
Georgette BOUISSONADE décédée le 11/08/2020
Philippe PLISSONNEAU décédé le 05/09/2020
Dominique CORNET décédé le 09/09/2020
Pierre CHAMPION décédé le 23/09/2020
Denise POISSON épouse BOUCHER décédée le 12/10/2020
Dominique DELAUNAY décédé le 24/10/2020
Laurence LACQUEMENT épouse COULON décédée le 13/11/2020
Sylvie PETITPAS décédée le 30/12/2020

DECES DE DIDIER BARRAULT LE 1^{er} JUILLET 2020, par Jean-Pierre HERAULT, son ami



Un disparu qui laisse un grand vide, nous avons une pensée émue pour son épouse, leurs enfants et leurs petits-enfants. C'était un véritable Égrevillois convaincu et on aimait le taquiner en lui disant que cela faisait 3 siècles qu'il était à Égreville... Ce qui est vrai pour sa famille.

Né le 19 août 1937 dans la ferme familiale au Coudray, il a fréquenté l'école communale puis fût appelé sous les drapeaux pour combattre en Algérie. C'était un véritable patriote, car il aurait pu être réformé, mais il a tenu à partir faire son devoir.

A son retour, il créa une entreprise de plomberie chauffagiste très appréciée. Il fut également pompier volontaire et toute sa vie membre éminent du Syndicat d'Initiative.

La commune reconnaissante lui rend hommage.